

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Charleroi

Date : mardi 2 juin 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Présents :

Membres

- Annibale MOSCARIELLO (Anderlues)
- Xavier DESGAIN (Charleroi)
- Loïc D'HAAYER (Fleurus)
- Alain VANDROMME (Froidchapelle)
- Steven ROYEZ (Lobbès)
- Florence DEMACQ (Montigny-le-Tilleul)
- Didier GILSON (OTW – Directeur exécutif Charleroi)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)
- Jean-Luc GOSSELIN (SPW M&I - Département des Routes du Brabant wallon, inspecteur général)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)
- Florianne MOSSOUX (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

Invités permanents

- Florence DEMACQ (OTW – Conseil d'administration)
- Xavier ROBERT (OTW - Directeur d'exploitation Charleroi)
- Jean-Philippe BILLE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction des routes de Charleroi, directeur)
- Charline MINON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Christiane CHERMANNE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Marie BAUWELINCKX (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Frédérique VAN ROOST (Couvin)

Autres

- Pascaline GILSON (Conseillère en mobilité de la Ville de Charleroi)

Absents/excusés :

- Jean-Pierre DEPREZ (Aiseau-Presles)
- Christine MORMAL (Beaumont)
- Alpaslan BEKLEVIC (Châtelet)
- Hélène MAUFROID (Chimay)
- Hedwige DEHON (Courcelles)
- Fabrice MINSART (Farciennes)
- Christine BRUYERE (Fontaine-l'Evêque)
- Denis GOREZ (Gerpinnes)
- Pierre MINET (Ham-sur-Heure-Nalinnes)
- Philippe JENAUX (Les-Bons-Villers)

- Véronique RIEZ (Momignies)
- Pascal TAVIER (Pont-à-Celles)
- François DUCARME (Pont-à-Celles)
- Yves CAFONNETTE (Thuin)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne et constructive réunion à l'ensemble des participants afin de développer et redéfinir l'offre TEC, malgré le contexte difficile que nous connaissons actuellement.

2. Réseau structurant EXPRESS : Déploiement du réseau

2.1. Ajustement tactique du réseau cible à court terme

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre cible ont été apportées par rapport à l'OCBM d'automne 2019 et sont détaillées dans la fiche descriptive de la liaison Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi. Elles peuvent être synthétisées comme suit :

- Un niveau de service cible d'1 parcours par heure du lundi au vendredi entre 6h et 9h vers Charleroi et d'1 parcours par heure du lundi au vendredi entre 16h et 19h vers Momignies ;
- Cette liaison fusionnera autour d'un même produit les lignes W03 et 109d qui disposent d'une offre similaire aujourd'hui ;
- Cette liaison desservira la commune de Momignies ;
- Une fois l'infrastructure BHNS réalisée sur la N53, la desserte de Bomerée sera assurée dans les deux sens (par la liaison Express). A Bomerée, une connexion avec le BHNS depuis/vers Charleroi Sud sera assurée dès sa mise en service ;
- Une correspondance vers Mons sera organisée à Beaumont avec la liaison Beaumont - Mons.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Le choix a été posé d'offrir une liaison Express depuis la botte du Hainaut vers Charleroi plutôt que de rabattre vers la gare de Couvin. En effet, ce rabattement aurait été trop contraignant en termes de temps de parcours.
Néanmoins, pour d'autres communes, un rabattement de lignes vers la gare de Couvin pourrait être envisagé. Cela sera étudié dans le cadre du redéploiement de l'offre TEC prévu en 2021 sur cette zone.
- La commune de Froidchapelle n'est pas desservie par une offre express structurante. Des discussions et études sont en cours afin d'organiser au mieux le rabattement de cette Commune vers le réseau structurant (ferroviaire ou express). Les solutions pour les communes non desservies seront présentées lors de prochains OCBM. Une bonne concertation entre la Commune, l'AOT et l'OTW est à privilégier. La question du financement de cette offre structurante sera incluse dans l'analyse (actuellement, la commune finance un Proxibus de l'OTW pour plus de 100.000 euros par an).
- Au travers du réseau structurant, il apparaît clairement la nécessité de créer un nœud intermodal (mobipôle) à Beaumont. A l'heure actuelle, aucune localisation précise n'a encore été décidée. Beaumont a été identifié comme un projet prioritaire. Il faut pouvoir capitaliser sur la connaissance de terrain de l'OTW et des opportunités identifiées par la Commune pour en définir l'implantation. Un point sur ce dossier sera fait au prochain OCBM.

Avis de l'Organe

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour la liaison Express Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi.

L'Organe souligne l'intérêt d'étudier la connexion et le rabattement de l'offre TEC des communes de part et d'autre de l'axe ferroviaire Couvin-Charleroi.

Précision apportée post-réunion : comme évoqué lors de la réunion de l'OCBM de Charleroi d'automne 2019, cette question sera traitée dans le cadre des études de redéploiement de l'offre TEC, planifiées en 2021 (pour la zone Est de l'axe ferroviaire) et 2023 (pour la zone Ouest de l'axe ferroviaire).

2.2 Actions opérationnelles mises en œuvre par l'OTW en 2020

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et création d'offre Express planifiées pour une mise en service en 2020 :

Au 01/10/2020

- Extension de la ligne jusqu'à Momignies
- Adaptation des temps de parcours pour coller à la réalité
- Fusion de la ligne W03 avec la ligne 109d (qui proposent des parcours similaires mais un nombre d'arrêts un peu plus important), un travail doit encore être effectué pour déterminer les arrêts pertinents.
- Tarification Horizon +, incluant la correspondance avec le réseau TEC

Les principales remarques suivantes sont formulées en séance :

- Être attentif à la correspondance horaire en gare SNCB de Charleroi-Sud
- Dans l'optique d'une fusion entre la ligne 109d (directe) et la ligne WEL03, il est nécessaire de réévaluer les arrêts à desservir. Si le principe d'un arrêt par commune reste de mise sur le réseau Express, des adaptations aux spécificités locales des localités desservies peuvent être apportées par l'Opérateur dans le respect des attentes régionales en termes de vitesse commerciale.
- La vitesse commerciale pourrait être améliorée en travaillant sur les infrastructures (sites propres ou encore aménagements facilitant l'embarquement et le débarquement des voyageurs), l'OTW est invitée à faire l'inventaire des besoins en la matière pour cette liaison.

Avis de l'Organe

L'Organe prend acte des évolutions opérationnelles présentées par l'OTW sur la liaison Express Momignies - Chimay - Sivry-Rance - Beaumont - Thuin – Charleroi mises en œuvre au 01/10/2020.

Dans le respect de la politique d'arrêt d'une liaison Express, il demande d'étudier avec les Communes concernées la définition des arrêts et des aménagements nécessaires pour accéder à cette offre de transport et garantir sa performance.

3. Réseau TEC

Présentation et avis remis par l'AOT sur les modifications opérationnelles de l'offre réalisées par l'OTW depuis l'OCBM d'automne 2019

Point pour information de l'Organe

Reprise depuis janvier 2020 de l'exploitation ferrée à Anderlues du M1 Charleroi (Sud) - Fontaine-L'Evêque (Péttria) - Anderlues (Monument) en lieu et place de la navette bus qui circulait durant la phase de travaux.

Aucune remarque n'a été formulée sur ce point.

4. Conclusion

La prochaine réunion de l'OCBM de Charleroi est fixée au 08/10/2020 (10h-12h)